



LA CORNELLE NOIRE  
PEUT PROVOQUER  
DES DÉGÂTS IMPORTANTS  
EN AGRICULTURE  
© L.-B. TETTENBORN - LOZ

---

## OISEAUX ET AGRICULTEURS : UN CONFLIT RÉCURRENT

Par Noëlle Dorion

---

De plus en plus considéré comme auxiliaire du jardin, l'oiseau peut revêtir sa casquette de nuisible en agriculture. Pour en mesurer l'impact, voire limiter les dégâts occasionnés, existent des organismes officiels, les FREDON, fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles. Pour en savoir plus, Jardins de France a rencontré Gérald Guédon, directeur de la FREDON Pays de la Loire.

Dans nos jardins<sup>1</sup> ou nos vergers<sup>2</sup> la diminution de l'utilisation des pesticides conduit à considérer l'oiseau souvent comme un auxiliaire et non plus comme un adversaire.

En arboriculture par exemple, les mésanges, considérées autrefois comme des ébourgeonneurs à craindre, sont aujourd'hui encouragées à nicher dans les vergers pour leur capacité à consommer les chenilles du carpocapse. Qu'en est-il en agriculture quand la majorité des espèces végétales semées sur de grandes surfaces, récoltées, stockées et utilisées en tant que graines ou semences (céréales, colza, tournesol) sont des sources d'alimentation presque inépuisables pour les oiseaux ?

### — DU FRELON À L'AMBROISIE —

La FREDON est alors chargée d'intervenir. Actuellement, une action importante consiste à surveiller la progression dans la région du frelon asiatique. Mais pour

---

<sup>1</sup> Cf. article de Vincent Albouy en page 28 de ce dossier

<sup>2</sup> Cf. article de Michel Jay en page 13 de ce dossier et interview de Jean-Yves Fillatre en page 16

Gérald Guédon, « la France est en passe d'être dépassée par le problème ». Une autre action de la FREDON et de son réseau FDGDON, en collaboration avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) consiste à surveiller, alerter et trouver les moyens d'endiguer la progression de l'ambroisie à feuille d'armoise, plante allergène par son pollen, dont la dispersion se fait par le transport des graines (air, engins de travail du sol, engins de récolte, etc.).

### — LES OISEAUX SURVEILLÉS —

Une grande part de l'activité des fédérations consiste aussi à surveiller l'évolution des populations de rongeurs nuisibles (ragondins, rats musqués, campagnols...), d'oiseaux, de chenilles urticantes, etc., et à conseiller les agriculteurs sur les moyens de protection, de gestion et de lutte. « La surveillance et la limitation des populations d'oiseaux à risque restent des activités secondaires », précise Gérald Guédon. Cependant il peut arriver que les agriculteurs subissent des pertes très lourdes ponctuellement, allant jusqu'à la destruction totale des semis... « Et dans ce cas l'agriculteur n'a plus que ses yeux pour pleurer ».

Les oiseaux concernés sont les corvidés: corbeaux, Corneille noire, Pie bavarde, ainsi que le Choucas des tours qui fait un retour en force, les étourneaux et les pigeons.

Ils s'attaquent non seulement directement aux semis, jeunes plants et récoltes, mais viennent aussi se nourrir dans les ensilages et les tables d'alimentation des élevages. Des problèmes de transmission de maladies des oiseaux aux animaux domestiques peuvent se poser et inversement.

### — GESTION DURABLE DES VERTÉBRÉS —

Un travail de recherche appliquée sur la gestion durable des vertébrés nuisibles des espaces ruraux, dont les oiseaux<sup>3</sup>, a été réalisé par la FREDON des Pays de la Loire, en collaboration avec celles de Bretagne et de Basse-Normandie.

Trois axes ont été développés :

- 1 – l'étude de méthodes d'évaluation de l'abondance des déprédateurs pour en optimiser la gestion. Souvent, cette évaluation se fait par dire d'agriculteur et peut donc varier en fonction de la sensibilité de celui-ci ;
- 2 – l'étude de l'impact des nuisances tant au niveau économique qu'environnemental ou de santé publique ;
- 3 – la mise au point de méthodes de lutte et de protection. Dans ce cas, « il ne s'agit pas d'éradiquer l'espèce concernée mais de la maintenir à un faible niveau densitaire afin de rendre les nuisances acceptables par tous », précise Gérald Guédon.

---

LES PIGEONS FONT PARTIE  
DES OISEAUX POUVANT  
ENTRAÎNER DE LOURDES  
PERTES AUX AGRICULTEURS  
© G. CARCASSES

---

3 Ce programme a fait l'objet d'un colloque en mai 2013 dont les actes seront publiés début 2014 « Gestion durable des vertébrés déprédateurs, enjeux environnementaux, agricoles et de santé publique: l'exemple des oiseaux et des rongeurs aquatiques ».



Quand l'espèce concernée est une espèce protégée comme le Grand Cormoran qui peut poser des problèmes en pisciculture, des dérogations à l'interdiction de destruction peuvent être accordées sous forme de quotas, d'où l'intérêt d'avoir des méthodes d'évaluation des populations et de nuisances, fiables.

### — PIÈGES ET EFFAROUCHEURS —

Les espèces non protégées sont « chassables » dans les périodes correspondantes et peuvent être inscrites sur la liste des espèces nuisibles. Dans ce cas, les FDGDON et leur réseau de bénévoles viennent en aide aux agriculteurs en mettant à disposition des pièges qui peuvent être utilisés par l'agriculteur muni d'un « agrément piégeur » personnel. Constitués d'une cage et d'un appelant, les pièges sont particulièrement efficaces sur les pies et les Corneilles noires. On utilise aussi des effaroucheurs tel que le « Tonnfort n° 5 dit Effraie » qui est un dispositif à gaz combinant effet sonore et leurre. Le canon, vertical, émet des détonations qui propulsent des leurres le long d'un mât. Ceux-ci vont reproduire le battement d'ailes des rapaces repoussant ainsi les oiseaux prédateurs des cultures.

### — LUTTES COLLECTIVES —

Une autre technique consiste à diffuser une bande sonore imitant le cri d'effroi de l'espèce, combinée à des tirs de fusées éclairantes et crépitantes à proximité du dortoir pour les espèces se regroupant pour la nuit. D'après la FDGDON 44, l'efficacité de l'opération est due au fait que les oiseaux, en désertant temporairement les nids, exposent leurs œufs au froid, provoquant la mort des embryons. Comme les adultes continuent de couvrir des œufs non viables, une seconde ponte ne peut avoir lieu, limitant d'autant plus la population.

Les méthodes de lutte par piégeage, jusqu'alors individuelles, sont depuis quelques années organisées en luttes collectives et planifiées par les FDGDON, en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles. Ces luttes sont financées par les collectivités, les chasseurs et les agriculteurs. En 2012, la campagne de lutte collective a mobilisé 487 bénévoles et a été mise en œuvre sur 22 communes de Loire-Atlantique.

Quelle que soit la méthode choisie, elle a un coût et n'est jamais utilisée comme moyen préventif.

## LA FREDON PAYS DE LA LOIRE

La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) est un syndicat professionnel réalisant des missions d'intérêt public et général dans le domaine de la santé des plantes. Il est notamment chargé du suivi de l'état sanitaire de plusieurs filières végétales dans le cadre du dispositif d'épidémiosurveillance (Ecophyto). Il réalise une part importante des inspections sanitaires chez les producteurs, à la demande de l'État (DRAAF Pays de la Loire), en vue de la délivrance du passeport phytosanitaire et, d'une façon générale, assure la surveillance des organismes nuisibles et émergents. Participent à ses missions une équipe de collaborateurs et le réseau adhérent des FDGDON, Fédérations départementales des groupements de défense contre les organismes nuisibles.

<http://www.fredonpdl.fr/>



GÉRALD GUÉDON, DIRECTEUR DE LA FREDON PAYS DE LA LOIRE